

Votants : 93

Convocation du Conseil de Communauté :

le 13 septembre 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 24 septembre 2013

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2013

### TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS– AVIS AU TITRE D'AUTORITE ORGANISATRICE DES TRANSPORTS SUR LES ORIENTATIONS DU PADD DU PLU DE LA COMMUNE DE SAINT-MAIXENT-L'ECOLE

#### Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Joël BOURCHENIN, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOURE, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jérôme BALOGE, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Jacques GUILLET à René MATHE, Nicole DAVID à Christian BREMAUD, Gérard GIBAUT à Gilbert GOLAZ, Jacky AUBINEAU à Bernard RAIMOND, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Patrick BERNACCHI à Jean-Luc MORISSET, Julie BIRET à Franck MICHEL, Dominique BOUTIN-GARCIA à Jean-Louis SIMON, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Nicole GRAVAT à Emmanuel GROLLEAU, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Nicole IZORE à Michel GENDREAU, Anne LABBE à Pascal DUFORESTEL, Jacqueline LEFEBVRE à Jacques MORISSET, Danielle NICORA à Monique SAGOT, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Magdeleine PRADERE à Stéphane PIERRON, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT, Jean-Claude SUREAU à Patrick DELAUNAY, Gérard ZABATTA à Aurélien MANSART

#### Titulaires absents suppléés :

#### Titulaires absents :

Gilbert BARANGER, Dominique VALLEE, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Jacques GUILLOTEAU, Virginie LEONARD, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Sylvette RIMBAUD

#### Titulaires absents excusés :

Jean-Jacques GUILLET, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Jacky AUBINEAU, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annick DEFAYE, Nicole GRAVAT, Christian GRELIER, Nicole IZORE, Anne LABBE, Jacqueline LEFEBVRE, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Magdeleine PRADERE, Nathalie SEGUIN, Jean-Claude SUREAU, Gérard ZABATTA

**Président de séance :** Geneviève GAILLARD

**Secrétaire de séance :** Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20130923-C55-09-2013-DE  
Date de télétransmission : 30/09/2013  
Date de réception préfecture : 30/09/2013

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 SEPTEMBRE 2013

### TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – AVIS AU TITRE D'AUTORITE ORGANISATRICE DES TRANSPORTS SUR LES ORIENTATIONS DU PADD DU PLU DE LA COMMUNE DE SAINT-MAIXENT-L'ECOLE

Monsieur **Stéphane PIERRON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Conformément à l'article L.123-9-1 du Code de l'Urbanisme, la Commune de Saint-Maixent-L'Ecole a sollicité dans un courrier reçu le 3 juillet dernier, l'avis de la Communauté d'Agglomération de Niort en tant qu'Autorité Organisatrice des Transports urbains sur son projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté le 31 janvier 2013 en Conseil Municipal.

Cet article précise que : « *lorsque le Plan Local D'urbanisme est élaboré par une Commune qui n'est ni membre d'un établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de Plan local d'urbanisme ni membre d'une autorité organisatrice de transports urbains, et qui est située à moins de quinze kilomètres de la périphérie d'une agglomération de plus de 50 000 habitants, le maire recueille l'avis de l'autorité organisatrice des transports urbains sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durable* ».

Les axes affichés dans le PADD du PLU de Saint-Maixent-L'Ecole :

- « améliorer les fonctions urbaines : circulation, transport, stationnement » et ses objectifs détaillés,
- « préserver l'environnement » avec l'objectif de préservation de la qualité de l'air décliné en sous objectifs : favoriser les déplacements alternatifs et gérer le stationnement,
- « assurer le développement des liaisons inter quartiers et des liaisons douces pour améliorer le cadre de vie »,
- « les entrées de ville – la traversée de ville » avec l'objectif d'« améliorer le plan de circulation et de déplacement »,

sont en cohérence avec les trois objectifs finaux du Plan de Déplacements Urbains de la CAN :

- Accompagner le développement équilibré et maîtrisé de l'agglomération
- Mieux satisfaire les besoins de mobilité
- Préserver l'environnement et le cadre de vie.

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20130923-C55-09-2013-DE Date de télétransmission : 30/09/2013 Date de réception préfecture : 30/09/2013
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Emettre un **avis favorable** sur le projet de PADD du PLU de la Commune de Saint-Maixent-L'Ecole en l'état actuel des orientations du PDU.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 93  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Stéphane PIERRON**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20130923-C55-09-2013-DE  
Date de télétransmission : 30/09/2013  
Date de réception préfecture : 30/09/2013